

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BIC-PROV-30-30-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

### **BIC - Provisions pour risques et charges - Provisions pour charges afférentes aux immobilisations**

---

#### **Positionnement du document dans le plan :**

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux

Provisions

Titre 3 : Provisions pour risques et charges

Chapitre 3 : Provisions pour charges afférentes aux immobilisations

#### **1**

Ces provisions seront examinées dans l'ordre suivant :

- provisions pour renouvellement de l'outillage et du matériel (section 1- cf. [BOI-BIC-PROV-30-30-10](#)) ;
- provisions pour renouvellement des immobilisations exploitées par des entreprises tenues à une obligation de renouvellement (section 2 - cf. [BOI-BIC-PROV-30-30-20](#));
- provisions constituées par les entreprises de crédit-bail en cas de perte subie lors de la levée d'option (section 3- cf. [BOI- BIC-PROV-30-30-30](#)).